

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00132
Numéro SIREN : 439 827 460
Nom ou dénomination : ZEN MONEY

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2020 sous le numéro de dépôt 616

Greffe du tribunal de commerce de NIORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/616

Déposant :

Nom/dénomination : ZEN MONEY

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 439 827 460

N° gestion : 2004 B 00132



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ZEN MONEY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				
Adresse de l'entreprise : 2 chemin de bois Joubert 79260 FRANCOIS		Durée de l'exercice précédent* : 12				
Numéro SIRET* : 4390271000002		Néant <input type="checkbox"/> *				
CERTIFIÉ CONFORMÉ À L'ORIGINAL 06 08 06 28 15 * Fax 05 49 33 41 02 E-mail : adg.comptes@wanadoo.fr SARL à capital variable - RCS NIORT 439 827 480		Exercice N clos le : 31/12/2018				
		Amortissements, provisions	Net			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	1 439	AC	1 439	
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	45 122	AU	19 396	25 726
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	298 741	CV	12 692	286 049
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières* BH	800	BI		800
TOTAL (II)		BJ	346 103	BK	33 527	312 575
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	16 868	BY		16 868
		Autres créances (3) BZ	69 562	CA		69 562
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	61 001	CG		61 001	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI			
	TOTAL (III) CJ	147 431	CK		147 431	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		493 535	IA	33 527	460 007	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété* :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Signature
D. N. C. C.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ZEN MONEY		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 137 100)	DA	137 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 710	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	250 560	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 879	
	Subventions d'investissement	DJ	4 005	
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	447 254
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	22	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 864	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 865	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	12 752	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	460 007	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 752		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]
DGFIP

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS ZEN MONEY		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	111 571	FH	FI	111 571
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	111 571	FK	FL	111 571
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	891	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	112 464
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	43 268	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	591	
	Salaires et traitements*			FY	9 176	
	Charges sociales (10)			FZ	2 470	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	11 132	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	898	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	67 538	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	44 926	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	10 735	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	4 200	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	16 335	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	12 692	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	12 692	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	3 643	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	48 570	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ZEN MONEY</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 340	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 994	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 334	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	85	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 285	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 048	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 740	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	135 134	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	93 255	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	41 879	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 200			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 340		
Subventions d'investissement virées au résultat		1 994		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



D. M. C. C.

ZEN MONEY

Société par actions simplifiée à capital variable

Capital social : 137100 €

Siège social : 2 chemin du bois JOUBERT 79260 FRANCOIS

R.C.S. de NIORT : 439 827 460

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 20 juin 2019 concernant les comptes sociaux clos au 31/12/2018

Le 20 juin 2019 à 11 H,

Les actionnaires de la société ZEN MONEY se sont réunis en assemblée générale sur convocation de son président, pour délibérer sur l'ordre suivant :

- Après lecture des rapports du commissaire aux comptes, approbation du rapport de gestion du président, des conventions courantes et relevant de l'article L 227-10 du code de commerce, et des comptes sociaux de l'exercice 2018.
- Affectation des résultats comptables de l'exercice 2018.
- Approbation de la rémunération perçue par le président en 2018.
- Pouvoirs pour accomplir les formalités requises.

Le président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire des statuts
- Le rapport du président sur les résolutions à l'ordre du jour
- Les comptes sociaux 2018
- Les rapports du commissaire aux comptes

Le président déclare que les documents et renseignements prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant les quinze jours précédant la présente réunion.

GM
ny
CS

Le président constate que tous les actionnaires sont présents et disposent des 1371 actions de 100€ de valeur nominale constituant le capital social de 137100 € représentant 100% des droits de vote, à savoir :

- Monsieur Jean-Noël SIMONIN : 1120 actions
- Madame Marie BRACCO : 151 actions
- Monsieur Guillaume SIMONIN : 100 actions

L'assemblée remplit donc les conditions pour délibérer sur les résolutions à l'ordre du jour.

Le président présente les comptes de l'exercice 2018, et après la lecture du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes, et après délibération sur les résolutions à l'ordre du jour, les actionnaires ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

Première décision : approbation des comptes 2018 et du rapport de gestion

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice social 2018, le rapport de gestion, et donne quitus de sa gestion au président.

Deuxième décision : approbation des conventions courantes et des conventions relevant de l'article L 227-10 du code de commerce

L'assemblée générale approuve, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, les opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport de gestion concernant les conventions antérieures et nouvelles.

Troisième décision : affectation des résultats nets comptables 2018 et distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire 2018 dont le montant est de 41851 € comme suit :

- Distribution de dividendes : 41130 €, représentant 30 € par action (30 x 1371).
- Le solde, soit 749 € au poste report à nouveau qui sera créditeur à hauteur de 251309 €

MB
CS

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 20 juin 2019 ; ce dividende est éligible pour les personnes physiques résidant en France, à la FLAT TAXE de 30%, prélèvement fiscal et social ~~libératoire~~.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des 3 exercices sociaux précédents ont été :

- Exercice 2017: 34275 €, soit 25 € par action
- Exercice 2016 : 34275 €, soit 25 € par action
- Exercice 2015 : 34275 €, soit 25 € par action

Compte tenu des décisions d'affectation des résultats 2018, le montant des capitaux propres sera de 406124 €

Quatrième décision : approbation de la rémunération du président au titre de l'exercice 2018

L'assemblée générale approuve la rémunération brute du président de 9176 € versée au titre de l'exercice 2018.

Cinquième décision : pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales et réglementaires requises, et en particulier de procéder aux formalités d'enregistrement de la modification statutaire et de la nomination de la personne nommée à la vice-présidence de la société.


La séance est levée à 12H30, et de tout ce qui a été décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les actionnaires et le président.

Fait à FRANCOIS, le 20 juin 2019,

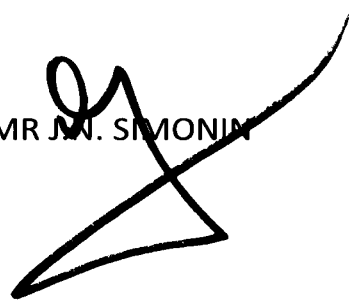
Mme M. BRACCO



MR G.SIMONIN



MR J.M. SIMONIN



ZEN MONEY

GREFFE

S.A.S. à capital variable

2 Chemin du Bois Joubert
79260 François

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

*ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 21 juin 2019*

Sébastien CAILLAUD

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de POITIERS

52 Rue Jacques-Yves Cousteau
Bât. B – BP 90743
85018 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Ce rapport contient 19 pages



Signature

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés de la *société ZEN MONEY*,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la *société par actions simplifiée ZEN MONEY* relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Immobilisations financières » de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



[Signature]

- Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :
 - il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA ROCHE SUR YON,
Le 28 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes



Sébastien CAILLAUD

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 439	1 439		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 123	19 397	25 726	11 018
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	298 741	12 692	286 049	298 741
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	800		800	800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	346 104	33 528	312 576	310 559
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	16 868		16 868	175
Autres créances	69 562		69 562	84 986
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	61 001		61 001	55 947
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	147 432		147 432	141 108
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	493 535	33 528	460 007	451 667

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	137 100	137 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 710	13 710
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	250 560	232 831
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	41 879	52 004
Subventions d'investissement	4 006	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	447 255	435 645
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 864	4 891
Dettes fiscales et sociales	7 865	11 130
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	12 752	16 021
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	460 007	451 667
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 752	16 021
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	111 572	114 766
Chiffre d'affaires net	111 572	114 766
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	892	
Autres produits	1	
Total I	112 465	114 766
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	43 268	50 185
Impôts, taxes et versements assimilés	592	654
Salaires et traitements	9 177	14 000
Charges sociales	2 471	5 656
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 133	2 818
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	898	
Total II	67 538	73 313
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	44 927	41 452
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	10 735	12 560
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 400	570
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 200	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	16 335	13 130
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 692	
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	12 692	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 643	13 130
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	48 570	54 582

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 340	7 590
Sur opérations en capital	1 994	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	6 334	7 590
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	86	
Sur opérations en capital	4 200	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 286	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 049	7 590
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	8 740	10 168
Total des produits (I+III+V+VII)	135 135	135 485
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	93 256	83 481
BENEFICE OU PERTE	41 879	52 004

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ZEN MONEY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 460 007 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 41 879 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 439			1 439
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 439			1 439
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	16 377	1 271		17 648
- Matériel de transport	999	24 570		25 569
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 906			1 906
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 281	25 841		45 123
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	302 941		4 200	298 741
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	800			800
Immobilisations financières	303 741		4 200	299 541
ACTIF IMMOBILISE	324 462	25 841	4 200	346 104

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		25 841		25 841
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		25 841		25 841
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 200	4 200
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 200	4 200

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS ATELIERS MARIE BRACCO 75011 PARIS	7 600	58 347	42,00	35 576
SCI LE CLOS DE LA LANDE 79260 FRANCOIS	1 200	-110 200	50,00	5 920
SAS AGORA EQUIPEMENTS 79180 CHAURAY	271 600	1 673 377	39,53	51 678
SARL MULTI AFFICHAGE EQUIPEMENTS 79180 CHAURAY	32 240	52 683	42,93	-9 777

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	276 888	264 196			10 736
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 439			1 439
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 439			1 439
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 359	2 965		8 325
- Matériel de transport	999	8 167		9 166
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 906			1 906
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 264	11 133		19 397
ACTIF IMMOBILISE	9 703	11 133		20 836

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 87 230 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	800		800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 868	16 868	
Autres	69 562	69 562	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	87 230	86 430	800

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 137 100,00 Euros décomposé en 1 371 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 752 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 864	4 864		
Dettes fiscales et sociales	7 865	7 865		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23	23		
Produits constatés d'avance				
Total	12 752	12 752		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

23

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 22 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 364
Personnel - autres charges à payer	298
Cotisations sociales TNS à payer	800
Taxe d'apprentissage CAP	40
Formation continue CAP	35
Total	5 538

Autres informations

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	86	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 200	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 340
Subventions d'investissement virées au résultat		1 994
TOTAL	4 286	6 334

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
Euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Engagement donné dans le cadre de la contre garantie sci clos de la lande

87 500

Autres engagements donnés

87 500

Total**87 500**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles